



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

8 septembre 2026

LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE TROIS PROJETS DE LOI, UN DECRET ET SALUE UNE VICTOIRE DIPLOMATIQUE A L'ONU

Lomé, 8 sept. (ATOP) – Le Conseil des ministres s'est réuni le lundi 7 septembre sous la direction du Président du Conseil, Faure Gnassingbé. Il a examiné quatre projets de loi et en a adopté trois. Le conseil a acté un décret portant création de l'Agence nationale de régulation du médicament et autres produits de santé puis écouté une communication saluant un succès diplomatique togolais aux Nations unies.



Conseil des ministres (Photo archives)

Réforme du secteur bancaire

Deux des textes adoptés sont relatifs à la modernisation du cadre bancaire régional et national. Le premier autorise la ratification de la convention révisée régissant la Commission bancaire de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA). Ce texte élargit les pouvoirs de l'institution à l'ensemble des établissements assujettis à son contrôle, au-delà des seules banques, et renforce ses missions de supervision, de résolution des crises, de protection des déposants et de stabilité financière.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	2-5
NOUVELLES DES PREFECTURES	6-15
REPORTAGE	15-16
NOUVELLE DE L'ETRANGER	16-18
SPORTS	19

Le second projet de loi transpose au niveau national la nouvelle loi uniforme bancaire adoptée par les ministres de l'UMOA en juin 2023. Il étend le champ de la réglementation aux établissements de paiement, aux établissements de monnaie électronique, aux compagnies financières et aux holdings bancaires, tout en consolidant la supervision macro prudentielle et les mécanismes de gestion des crises. Selon le gouvernement, cette réforme doit favoriser l'inclusion financière et créer un climat plus propice à l'investissement.

Droits des personnes handicapées

Le Conseil a également adopté un projet de loi relatif à la promotion et à la protection des personnes handicapées, destiné à harmoniser le droit togolais avec la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. Le texte couvre la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'accessibilité, l'emploi, la protection sociale et la participation à la vie publique, avec des dispositions spécifiques pour les femmes et les enfants en situation de handicap.

Par ailleurs, le quatrième projet de loi, portant statut du commissaire de justice, a quant à lui été examiné en première lecture seulement. Il vise à fusionner à terme les professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur au sein d'une profession unique.

Une nouvelle agence pour réguler le médicament

Au titre des décrets, le Conseil a acté la création de l'Agence nationale de régulation du médicament et autres produits de santé. Cette structure autonome sera chargée du contrôle de la qualité, de l'inspection pharmaceutique, de la surveillance du marché et de la pharmacovigilance, dans un contexte marqué par l'essor du marché illicite et la circulation de produits falsifiés. Le gouvernement y voit une étape clé pour renforcer la sécurité sanitaire et soutenir la production pharmaceutique nationale.

Victoire diplomatique à l'ONU

Le Conseil a écouté une communication relative à l'adoption, le 4 septembre à New York, de la résolution togolaise « Corriger la carte », qui promeut une représentation cartographique du monde plus fidèle aux superficies réelles des continents, en particulier de l'Afrique. Portée par le Togo et défendue par le ministre délégué chargé de la coopération et des Togolais de l'extérieur, la résolution a été adoptée par 164 voix pour, une contre et six abstentions. Le Conseil des ministres a salué cette « victoire diplomatique » et félicité le Président du Conseil pour son leadership dans cette initiative multilatérale.

ATOP/MD/Communiqué du Conseil des ministres



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

PROJET D'ASSISTANCE ALIMENTAIRE KR 2026 :

**LE TOGO ET LE JAPON SIGNENT L'ACTE DE FINANCEMENT AU TITRE DE
L'ANNEE 2026**

Lomé, 8 sept. (ATOP) - Le ministre togolais chargé de l'Agriculture, Gbegbeni Lékpa et l'ambassadeur du Japon au Togo, Gomakubo Junji ont signé, le mardi 8

septembre à Lomé, l'acte consacrant le financement du projet d'assistance alimentaire japonais, au titre de l'année 2026 (KR 2026).

D'un montant de 200 millions de Yens, soit environ 800.000.000 F CFA, ce projet est destiné à l'acquisition de riz, qui sera mis à la disposition des populations, surtout les plus vulnérables, à un prix subventionné.

La cérémonie a été aussi marquée par la remise symbolique du riz au titre du KR 2024, réceptionné en décembre dernier, d'un volume total de 1.628 tonnes, correspondant à 250 millions de Yens, soit environ 1 milliard F CFA.



Le ministre Gbegbeni (veste bleue) et l'ambassadeur Gomakubo

Pour le KR 2025, une cargaison de 1.570 tonnes de riz blancs, d'une valeur de 200 millions de Yens, soit environ 800.000.000 F CFA est attendue au Port autonome de Lomé (PAL) en décembre prochain.

Le ministre Gbegbeni a expliqué que les projets KR s'inscrivent dans le cadre d'une coopération financière non-remboursable du Japon. Ils permettent, poursuit le ministre, aux pays en développement d'acquérir des céréales, notamment le riz et le blé au profit de leurs populations. Il a ajouté que ces projets constituent de facto un outil efficace promu par le Japon pour renforcer les relations bilatérales avec les pays partenaires. « Pour le Togo, la vente du riz KR contribue non seulement au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, mais aussi participe à la stabilité des prix sur le marché national », a fait comprendre le ministre.

L'ambassadeur Gomakubo Junji, a relevé que ce programme ne se limite pas à l'aide alimentaire, mais comporte un volet de soutien aux projets de développement socio-économique du gouvernement togolais. « Grâce à la vente du riz, le gouvernement togolais est sensé constituer un fonds de contrepartie. Ce fonds sera utilisé, à l'issue de consultation entre les gouvernements japonais et togolais, pour financer divers projets de développement socio-économique dans les domaines de l'agriculture et de l'éducation », a expliqué l'ambassadeur du Japon Togo.

ATOP/AR/SED

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA COOPERATION POLICIERE :

LE BCN INTERPOL LOME REAFFIRME SON ROLE DANS LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE TRANSNATIONALE

Lomé, 8 sept. (ATOP) - La Police nationale togolaise, à travers le Bureau central national (BCN) Interpol Lomé, a réaffirmé son engagement à renforcer la coopération policière internationale pour mieux faire face à la criminalité transnationale, à l'occasion de la Journée internationale de la coopération policière des Nations Unies, célébrée le lundi 7 septembre à Lomé.

La célébration est placée sous le thème « Protéger les personnes vulnérables, renforcer la confiance et la légitimité de l'action policière ». Cette journée, observée chaque 7 septembre, a permis de mettre en lumière l'importance de la synergie entre les services chargés de l'application de la loi dans la lutte contre les menaces sécuritaires qui dépassent les frontières nationales.

Une présentation consacrée au BCN Interpol Lomé a permis à l'assistance de mieux comprendre ses missions, son fonctionnement et son rôle dans le dispositif national de coopération policière. Le bureau s'appuie sur un système sécurisé de communication fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qui facilite l'échange rapide de

renseignements avec les services partenaires à travers le monde. Ce mécanisme contribue notamment à la lutte contre le terrorisme, le banditisme, la cybercriminalité, les trafics illicites de personnes, de migrants, de drogues, d'armes et de véhicules, ainsi que contre le blanchiment de capitaux, la criminalité financière et la fraude documentaire.



CDP Tchendo (2è de la gauche)



Des participants

Le représentant du ministre de la Sécurité, M. Tchendo Kpatcha, commissaire divisionnaire de police, a relevé que l'évolution des menaces sécuritaires impose une coopération accrue entre les services de police. Face au terrorisme, à la criminalité transnationale organisée, à la traite des êtres humains, à la cybercriminalité et aux différents trafics, « aucune police ne peut agir seule ». « La criminalité n'a pas de frontières, notre coopération ne doit pas en avoir non plus. Dans un monde interconnecté, la coopération policière internationale n'est plus une simple option, elle est devenue une nécessité opérationnelle et stratégique », a-t-il déclaré. M. Tchendo a expliqué qu'au Togo, cette coopération repose notamment sur le BCN Interpol Lomé, qui assure la liaison entre la Police nationale et le réseau mondial d'Interpol regroupant 196 pays membres. Par l'échange de renseignements, la recherche de fugitifs et l'appui aux enquêtes, cette structure participe à la sécurisation du territoire national et régional.

Le représentant du directeur général de la Police nationale, M. Bosro Kponvi Kokou, commissaire divisionnaire de police, a estimé que la protection des personnes vulnérables, notamment les victimes de traite, les enfants, les femmes exposées aux violences et les personnes déplacées, doit placer l'humain au cœur de l'action policière, dans le respect des droits fondamentaux et de l'État de droit.

Le chef du BCN Interpol Lomé, le commissaire de police de 1^{ère} classe, Dankoma Saguénda, a souligné que la coopération policière internationale constitue désormais un outil indispensable pour répondre efficacement aux défis liés à la criminalité transnationale. « Aujourd'hui, aucune nation ne peut faire face seule aux défis posés par la criminalité transnationale. La coopération policière internationale constitue un outil indispensable pour protéger efficacement nos populations », a-t-il déclaré. Il a indiqué que le réseau Interpol permet au Togo d'échanger rapidement des informations, d'appuyer les enquêtes sensibles et de participer aux actions collectives contre les réseaux criminels.

Le BCN Interpol Lomé, structure nationale chargée de la liaison entre les services togolais d'application de la loi et le réseau mondial Interpol, contribue ainsi à la coordination des enquêtes transfrontalières, à l'échange d'informations et au renforcement de la coopération avec les services étrangers partenaires.

ATOP/SED/AO



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



EDUCATION :

162 ADHERENTES DU GFVD-GL BENEFICIENT DE KITS SCOLAIRES POUR LEURS ENFANTS

Lomé, 8 sept. (ATOP) - Cent soixante-deux adhérentes du Groupement des femmes vaillantes et dynamiques du Grand-Lomé (GFVD-GL) ont bénéficié des kits scolaires au profit de leurs enfants, le dimanche 6 septembre à Lomé.



Lot de fourniture scolaire



Une remise symbolique

Les kits sont composés de sacs, cahiers, stylos, gommés, ensembles géométriques, ardoises, crayons, craies, taille-crayons. A travers cette action, le groupement a voulu apporter un appui concret aux parents à l'approche de la rentrée scolaire et permettre aux enfants bénéficiaires de disposer du matériel nécessaire à leur parcours scolaire.

La marraine de l'événement, Mme Kayi Raymonde Lawson, a fait savoir que l'accompagnement des enfants constitue un investissement important pour leur avenir. Cette action, a-t-elle précisé, permet d'alléger, dans une certaine mesure, les charges liées à la préparation de la rentrée et d'encourager la fréquentation scolaire.

La présidente du GFVD-GL, Mme Mireille Bataba, a estimé que ce geste traduit l'engagement du groupement à renforcer la solidarité entre ses adhérents et à soutenir les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions de vie des familles. « A travers cette distribution de fournitures scolaires, nous voulons leur rappeler qu'ils ne sont pas seuls et que nous croyons en leur avenir. Nous savons que beaucoup de familles rencontrent des difficultés et la rentrée scolaire peut représenter une lourde charge. C'est pourquoi, même modestement, nous avons voulu apporter notre contribution », a-t-elle déclaré.

En marge de la distribution, Mme Bataba, a appelé les parents à renforcer l'accompagnement de leurs enfants afin de prévenir l'échec scolaire. Elle les a exhortés à suivre régulièrement le parcours de leurs enfants, à les encourager dans les moments difficiles et à maintenir un dialogue avec les enseignants. Un enfant qui rencontre des difficultés à l'école n'est pas un enfant sans avenir. Il a besoin d'être écouté, encouragé, accompagné et surtout de sentir que les adultes croient en lui », a-t-elle lancé.

Le GFVD-GL a été mis sur pied le 05 mars 2022. Son siège est à Avénou. Il a pour objectif principal de rassembler les femmes vulnérables et démunies, les mettre ensemble pour œuvrer à leur bien-être. Les femmes y reçoivent également des formations dans différentes activités génératrices de revenus.

ATOP/AO/SED



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

BINAH :

LES ELUS ECHANGENT AVEC LES LEADERS COMMUNAUTAIRES SUR LEURS ACTIVITES

Pagouda, 8 sept. (ATOP) – Les députés, sénateurs et conseillers régionaux de la préfecture de la Binah ont échangé, le lundi 7 septembre à Pagouda, avec les différentes couches sociales de la préfecture sur le bilan de leurs activités.



Les parties prenantes



Le sénateur Dogo (au micro)

Conduite par le sénateur Dogo Koudjolou, la délégation a placé cette rencontre sous le signe du dialogue, de la proximité et de l'écoute, avec pour objectif de renforcer le lien de confiance entre les élus et leurs mandants. L'initiative traduit également la volonté des cadres de la Binah de consolider la cohésion sociale, l'unité nationale et le vivre-ensemble, facteurs essentiels au développement harmonieux de la préfecture.

La rencontre a permis au député Gani Koffi, au président du conseil régional de la Kara, Bakem Téba Blakinam, ainsi qu'aux maires des deux communes de présenter le bilan de leurs activités et d'échanger directement avec les populations.

Les participants ont, par ailleurs, été informés du contenu de plusieurs textes législatifs, notamment les lois relatives aux finances rectificatives de l'exercice 2024, au régime juridique applicable aux entreprises publiques en République togolaise et à la lutte contre le changement climatique. La députée Ayim Patatèng a, quant à elle, présenté la transition institutionnelle portée par le Président du Conseil, comme une réforme destinée à consolider la démocratie, renforcer les institutions et favoriser la stabilité du pays en vue d'un développement durable. Elle a invité les populations à préserver le climat de paix, de fraternité et de solidarité qui caractérise la préfecture.

Le sénateur Dogo Koudjolou a salué l'engagement du Président du Conseil dans la promotion de la paix et de la sécurité au Togo. Il a appelé à accorder une attention particulière au reboisement dans la préfecture.

Le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou, a estimé que cette séance constitue un exemple de dialogue à la base et contribue au renforcement du vivre-ensemble et de la cohésion sociale.

ATOP/AK/TAL/HKM



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



TANDJOUARE :

M. KOMBATE MANSILIA INTRONISE GARDIEN DES US ET COUTUMES DE BAGOU

Tandjouaré, 8 sept. (ATOP) - Le nouveau gardien des us et coutumes du canton de Bagou, dans la commune Tandjouaré 2, Kombaté Mansilia, a été intronisé le lundi 7 septembre dans la localité.

La cérémonie a été présidée par le gouverneur de la région des Savanes, Affoh Atcha-Dédji, en présence des autorités civiles, militaires, religieuses et coutumières, ainsi que d'une foule du Ghana et du Togo.

Baptisé « Yalmangle Kounkonguedoa II » en langue Manprusi, un nom de trône qui signifie en français « La vérité ne manquera pas là où elle va se coucher », le nouveau chef a été désigné par voie coutumière le 31 janvier dernier. Il a été reconnu officiellement par décret en Conseil des ministres le 26 mai.

La cérémonie a été marquée par des rites traditionnels, notamment des libations, des chants et la prestation d'allégeance des chefs de village, suivis de la remise du décret et des couleurs nationales au nouveau chef.

Le gouverneur, représentant le ministre en charge des Affaires coutumières a rappelé au nouveau garant des us et coutumes les exigences de sa charge. « Vous devez être neutre, impartial, apolitique, rassembleur, incorruptible pour jouer convenablement votre rôle de régulateur des tensions sociales », a-t-il souligné. M. Atcha-Dedji a invité le nouveau chef à l'intégrité, au dévouement, au sens de la retenue et à la grande écoute de sa population.

Le nouveau chef canton a exprimé sa reconnaissance aux autorités dont le Président du Conseil et aux populations pour la confiance placée en lui. Il s'est engagé à œuvrer pour le développement et le bien-être de sa population. « En acceptant cette grande responsabilité, je mesure la grandeur et la noblesse de la charge qui m'est confiée. Devant vous, devant les ancêtres et devant Dieu, je prends l'engagement de travailler pour le bien-être de nos populations », a déclaré le chef Kombaté. ATOP/SYI/JK/MD



Le gouverneur remettant le décret au nouveau chef

DOUFELGOU :

DES LEADERS COMMUNAUTAIRES RENFORCES SUR LES CONCEPTS DE SANTE DE LA REPRODUCTION ET DE GENRE



Des participants

contre les violences basées sur le genre dans la commune. Il bénéficie de l'appui financier de la coopération allemande, à travers la troisième phase du Programme Santé (ProSanté III).

Niamtougou, 8 sept. (ATOP) – Les leaders communautaires de la commune Doufelgou 1 prennent part, du 8 au 10 septembre à Niamtougou, à un atelier de formation consacré à la prévention et à la promotion de la Santé de la reproduction et des droits sexuels (SRDS), à la nutrition, de genre et à la santé communautaire.

L'atelier s'intègre dans le projet de création et d'opérationnalisation d'un cadre de coordination multisectoriel et de mobilisation communautaire dans la lutte

L'activité réunit notamment les gardiens des us et coutumes, les comités cantonaux de développement, des représentants des femmes et des jeunes ainsi que les organisations de la société civile. À travers cette formation, les organisateurs entendent permettre aux leaders locaux de mieux cerner les défis socio-sanitaires auxquels sont confrontées les populations.

Les participants vont renforcer leurs connaissances sur les notions de genre et d'inégalités ainsi que les mécanismes de prévention des Violences basées sur le genre (VBG). Les discussions porteront également sur la promotion de la santé de la reproduction et des droits sexuels, l'amélioration de la nutrition des ménages et le renforcement des initiatives de santé communautaire dans la commune.

Le maire de la commune, Massoka Barima, a exhorté les leaders communautaires à devenir de véritables rassembleurs au sein de leurs collectivités. Il les a invités à mobiliser les populations autour des objectifs de développement et du vivre-ensemble, tout en faisant preuve d'écoute, afin d'anticiper ou de prévenir les situations à risque, notamment celles liées aux tabous culturels.

ATOP/SG/TAL/AR

KLOTO/INCENDIE AU MARCHÉ CHATEAU DE KPALIME :

D'IMPORTANTES DÉGÂTS MATÉRIELS ENREGISTRÉS

Kpalimé, 8 sept. (ATOP) – Un incendie, survenu dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 septembre, aux environs de minuit a ravagé une partie du quartier de vente des céréales et de l'alimentation générale au marché de château de Kpalimé dans la commune de Kloti 1. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée, mais les dégâts matériels sont importants.



Des autorités constatent ...



...les dégâts

Alertées aux environs de minuit, les autorités communales, les forces de l'ordre et de sécurité, des responsables de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), les services déconcentrés de l'Etat et le préfet de Kloti, Assan Koku Bertin se sont rendus sur les lieux pour constater l'ampleur du sinistre.

Le spectacle était désolant, tout a été consumé par les flammes notamment des sacs de maïs, de riz, de sorgho, de mil, de millet, des bidons d'huile, des conserves, des pâtes alimentaires.

Selon le maire de Kloti 1, Afelete Kossi Atigaku, l'incendie s'est déclaré dans la partie du marché correspondant à l'ancienne zone de recasement occupée par les femmes commerçantes. Cette partie abrite des étals de céréales, des boutiques de produits alimentaires et diverses installations commerciales.

« La cause du sinistre n'est pas encore connue au moment de la visite. Les enquêtes sont ouvertes, les sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre et de sécurité sont mobilisés afin de déterminer les circonstances exactes de l'incendie », a déclaré le maire.

Le maire a saisi l'occasion pour appeler les commerçantes et commerçants encore installés dans les anciennes zones de recasement à rejoindre les espaces aménagés par l'Etat et ses partenaires. « Beaucoup de hangars sont vides parce que les femmes ne veulent pas quitter les anciennes zones de recasement pour les sites aménagés », a-t-il relevé estimant que l'occupation des espaces aménagés réduirait les risques liés à ce type de sinistre.

Pour le maire, cet incident met également en évidence la nécessité d'engager des discussions avec les usagers du marché afin de parvenir à un plan d'occupation mieux organisé. Il a indiqué que la commune entend poursuivre les échanges avec les commerçantes et commerçants pour apaiser les esprits, mais aussi prévenir la répétition de tels incidents.

ATOP/AYH/AJA

MEDICAMENTS DE LA RUE :

DR HAINGA SALOMON BOUKOULME ALERTE SUR LES RISQUES POUR LA SANTE



Les médicaments de rue

Kpalimé, 8 sept. (ATOP)- Le médecin de santé publique au Bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Togo et spécialiste des systèmes de santé, Dr Hainga Salomon Boukoulmé, appelle les populations à se mobiliser contre la consommation des médicaments de qualité inférieure et falsifiés, dont les effets peuvent gravement affecter les reins, le foie et le système nerveux. Il s'est exprimé lors de la 8^e édition de la campagne de sensibilisation contre les faux médicaments,

qui s'est déroulée du 21 au 23 août à Kpalimé, une initiative portée par la Coordination nationale du Club RFI Togo avec l'appui de la Fondation Brazzaville et de l'OMS.

Vendus en dehors du circuit pharmaceutique officiel, les médicaments de la rue constituent une importante menace pour la santé publique. Dr Hainga qualifie ce phénomène de « cancer des temps modernes », en raison des dommages que ces produits peuvent provoquer progressivement dans l'organisme, souvent sans signes immédiatement perceptibles.

Reins et foie particulièrement exposés

Les reins figurent parmi les organes les plus vulnérables à une consommation répétée de médicaments de mauvaise qualité. Celle-ci peut progressivement altérer leur fonctionnement et entraîner une insuffisance rénale. Dans les situations les plus graves, le malade peut être contraint de recourir à la dialyse, voire à une transplantation rénale. « Le coût des séances de dialyse dans les établissements hospitaliers du pays peut atteindre 250 000 FCFA par séance, et quelquefois aller au-delà », souligne Dr Hainga, qui relève également les difficultés liées à l'accès à la transplantation rénale.

Le foie peut également subir de graves dommages. Certains produits pris sans contrôle médical peuvent provoquer des atteintes hépatiques. « Ces médicaments agissent également sur le foie et le détruisent », avertit Dr Hainga, invitant les populations à éviter tout produit dont la composition, la provenance ou le dosage ne sont pas garantis. « Derrière chaque comprimé douteux, ne se cache pas seulement une marchandise illégale. Il peut y avoir un rein à préserver, un foie à protéger, une famille à épargner et, au bout du compte, une vie à sauver », insiste-t-il.

Des effets sur le système nerveux

Les conséquences de la consommation de médicaments falsifiés peuvent également affecter le système nerveux, notamment lorsqu'ils sont consommés de manière abusive ou contiennent des substances dangereuses. Selon le spécialiste, ces effets peuvent se manifester par une lourdeur ou une faiblesse des membres, au point de rendre certaines personnes incapables d'exercer normalement leurs activités professionnelles. Chez certains jeunes consommateurs, des troubles du comportement, tels que l'agressivité, la perte de contrôle ou des comportements violents, peuvent également apparaître.

« Le commerce existe parce qu'il existe une demande »

Pour Dr Hainga, la lutte contre les médicaments falsifiés ne saurait reposer uniquement sur les pouvoirs publics. Les consommateurs ont également un rôle déterminant à jouer. « Le premier geste consiste à ne pas acheter ces produits. Le commerce existe parce qu'il existe une demande », rappelle-t-il. Il estime ainsi que la réduction de la demande, accompagnée d'une sensibilisation accrue des populations, constitue un levier essentiel pour combattre ce phénomène.

Vigilance sur certains produits cosmétiques

Le médecin appelle, par ailleurs, à la prudence dans l'utilisation de certains produits cosmétiques, notamment les pommades contenant des corticoïdes ainsi que certains produits chimiques utilisés pour la pose de faux ongles ou de faux cils. Il précise toutefois que tous les produits cosmétiques, colles ou produits contenant des corticoïdes ne présentent pas le même niveau de risque. Celui-ci dépend notamment de leur composition, de leur concentration, de leur qualité, de leur mode d'utilisation et de la durée d'exposition, indique-t-il.

Dr Hainga recommande de privilégier les produits réglementés et de solliciter l'avis d'un professionnel de santé en cas de doute. Il évoque également le beurre de karité, traditionnellement utilisé pour les soins de la peau, comme une alternative à certains produits cosmétiques.

Une responsabilité collective

La lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés nécessite, selon le spécialiste, une action concertée impliquant les autorités, les professionnels de santé, les acteurs du secteur pharmaceutique et les populations. Elle doit également s'appuyer sur une meilleure information, une régulation efficace du marché et un accès plus facile aux médicaments sûrs et de qualité, préconise-t-il.

Pour le médecin, le premier geste contre les médicaments de la rue reste simple : ne pas les acheter ni les consommer. « Chaque achat effectué auprès d'un vendeur non autorisé contribue à maintenir un circuit qui expose les consommateurs au danger. A l'inverse, refuser ces produits et sensibiliser son entourage contribue à réduire la demande. La lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés est donc une responsabilité collective », soutient-il.

ATOP/AYH/DHK

L'ONG PADIE OFFRE DES KITS SCOLAIRES A 60 ELEVES ORPHELINS DU CANTON DE TOVE

Kpalimé, 8 sept. (ATOP) - L'ONG Pionniers en action pour le développement intégré à l'environnement (PADIE), en collaboration avec la commune de Kloto 1, a offert des kits scolaires à soixante élèves orphelins, du CP1 en Terminale, issus du canton de Tové, le dimanche 6 septembre à Tové-Dzigbé.

Les bénéficiaires ont reçu des fournitures scolaires adaptées à leurs différents niveaux d'études, conformément aux orientations du ministère de l'Education nationale. Ces kits devraient leur permettre d'entamer l'année scolaire dans de meilleures conditions,

tout en contribuant à réduire les charges financières supportées par leurs parents, tuteurs et parrains.



Le maire remet le kit à une petite orpheline



Des bénéficiaires et officiels

Cette action, organisée dans le cadre de « l'Initiative SaMAA, édition 2026 », vise à faciliter la rentrée scolaire des enfants vulnérables et à contribuer à leur maintien dans le système éducatif. Initiée depuis 2019, l'initiative rend hommage à feu Sarah Mamadé Attisso Akouvi, en reconnaissance de son engagement en faveur des enfants et du développement de l'ONG PADIE. Au-delà de la distribution des fournitures, PADIE a prévu un dispositif de suivi des résultats scolaires des bénéficiaires durant toute l'année académique. Il permettra d'accompagner les élèves, de détecter d'éventuelles difficultés et de les encourager à mieux mesurer l'importance des efforts consentis à leur endroit.

Le maire de Kloto 1, Atigaku Kossi Afelete, a relevé que la promotion d'une éducation de qualité ne repose pas uniquement sur la mise à disposition de fournitures, mais nécessite également un accompagnement permanent de l'enfant et une collaboration étroite avec les enseignants. Il a, par ailleurs, invité les bénéficiaires à faire preuve d'assiduité et à s'investir davantage dans leurs études afin d'obtenir de bons résultats à la fin de l'année, soulignant que la recherche de l'excellence constitue un objectif partagé par la commune et PADIE.

Le représentant du directeur régional de l'Education des Plateaux-Ouest, Agotohou Toyi Emmanuel, a recommandé aux élèves d'éviter les mauvaises fréquentations et d'adopter des comportements favorables à leur réussite.

Le directeur général par intérim de PADIE, Anagbla Kossi, a invité les parents à veiller à l'entretien des kits remis afin d'en garantir une utilisation durable. ATOP/AYH/AO

YOTO/EDUCATION :

DES ENFANTS ORPHELINS ET DEFAVORISES BENEFICIENT DE KITS SCOLAIRES

Tabligbo, 8 sept. (ATOP) – L'Association pour le bien-être humain (ABEH) a distribué, le lundi 7 septembre, des kits scolaires à 500 enfants orphelins et défavorisés du primaire et du secondaire du canton de Kouvé, dans la commune Yoto 1.



Le lot de fourniture



Le président de l'ABEH remet le don à un bénéficiaire

D'une valeur de 680 000 FCFA, le don est composé notamment de cahiers, d'ensembles géométriques et de stylos. Cette action, qui en est à sa cinquième édition, s'inscrit dans le cadre de l'appui à l'éducation de l'ABEH en vue de contribuer à

l'amélioration du taux de scolarisation dans le canton. À travers ce geste, l'association entend aider les enfants bénéficiaires à entamer la rentrée scolaire 2026-2027 dans de meilleures conditions.

Le président de l'ABEH, Agbo Yaogan, a encouragé les élèves à faire preuve de sérieux et à privilégier le travail bien fait afin de continuer par bénéficier de l'accompagnement de l'association. Il les a également exhortés au respect de leurs parents, tuteurs et enseignants.

Le représentant du chef canton de Kouvé, Togbui Gadégbekou Kodjovi, a souhaité la pérennisation de cette initiative, qui contribue à préparer la relève de demain. Il a invité les bénéficiaires à plus de sérieux et d'engagement afin d'obtenir de bons résultats à la fin de l'année scolaire.

Le président du comité cantonal de développement de Kouvé, Adjakpénou Koffi, et le porte-parole de l'association Jeunesse junior du canton de Kouvé (JJCK), Songo Komi ont assisté à l'évènement.

L'ABEH est une association à but non lucratif spécialisée dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et du social.

ATOP/SAK/MD/BV

TCHAOUDJO :

L'ENTREPRISE FZAI ASSURE LA RENTREE A 50 ENFANTS ORPHELINS ET DEMUNIS

Sokodé, 8 sept. (ATOP) - Cinquante enfants orphelins et démunis de l'association Solinyogobou et du quartier Kpangalam à Sokodé ont reçu, le dimanche 6 septembre, des fournitures scolaires, à neuf jours de la rentrée scolaire 2026-2027.



Donateurs et bénéficiaires de Kpangalam



Donateurs et bénéficiaires de Solinyogobou

Les dons offerts par l'entreprise FZAI sont composés des cahiers, de sacs, des stylos, des crayons, des règles, des gommes en plus des paires de chaussures pour les pensionnaires de l'association Solinyogobou. Cette initiative vise à permettre à ces enfants d'aborder la nouvelle année scolaire avec le matériel nécessaire.

Le chef de l'équipe Soleil de FZAI-Sokodé, Taro Igor a souligné que cette démarche témoigne de l'engagement local de leur entreprise en faveur de la scolarisation et du bien-être des enfants en situation de vulnérabilité. « Ce geste s'inscrit dans le volet social de notre entreprise qui est en pleine implantation au Togo. Notre modeste contribution ne pourra certainement pas répondre aux énormes besoins des enfants cependant, nous espérons qu'elle pourra, un tant soit peu, les appuyer a démarré sereinement la rentrée », a-t-il expliqué. M. Taro a promis la poursuite de cette action pour appuyer la gratuité de l'éducation du gouvernement togolais.

Pour le directeur administratif de Solinyogobou, Tchakada Vivien, cette assistance constitue un geste fort de solidarité envers les pensionnaires de leur association créée depuis 2002 : « Sans les articles scolaires, il est difficile pour un enfant de fréquenter et d'apprendre dans de bonnes conditions. Grâce à leur soutien, plusieurs de nos enfants pourront reprendre les classes sans souci ». M. Tchakada appelle les personnes de bonne

volonté à poursuivre leur soutien en faveur de l'association qui a, actuellement à sa charge, 14 nouveau-nés et plus de 150 enfants.

La porte-parole des parents d'enfants bénéficiaires au quartier Kpangalam, Mme Tchédre Assoumanou, a également témoigné sa reconnaissance aux donateurs pour leur œuvre caritative qui vient soulager les peines qu'ils éprouvent à acheter les fournitures scolaires.

La plateforme FZAI est une entreprise innovante basée à New York, aux Etats-Unis, avec une représentation au Togo. Elle s'engage à construire une plateforme de trading quantitatif intelligente leader à l'échelle mondiale. S'appuyant sur des technologies avancées d'intelligence artificielle (IA) et des stratégies de trading quantitatif, elle offre des services de trading efficaces, sécurisés et intelligents aux particuliers et aux institutions du monde entier.

ATOP/MEK/AJA

DANKPEN:

DES KITS SCOLAIRES ET BOURSES AUX 10 MEILLEURES FILLES AU CEPD SESSION 2026

Guérin-Kouka, 8 sept. (ATOP) - Une cérémonie de remise de kits scolaires et de bourses d'études aux 10 meilleures filles ayant obtenus de meilleurs résultats au CEPD, session 2026 de l'Inspection de l'enseignement préscolaire et primaire de la préfecture de Dankpen s'est déroulée, le lundi 7 septembre à Guérin-Kouka.

La cérémonie a été couplée de don de matériels didactiques destiné aux jardins d'enfants et aux Ecoles primaires publiques (EPP) de la direction régionale de l'éducation de la Kara.

Le matériel des lauréates est composé de manuels de mathématiques pour la classe de la 6^e, de physique-chimie technologie, de science de la vie et de la terre, des kits géométriques pour élèves, des sacs d'écoliers, des cahiers de 100 et 200 pages, des stylos rouges, bleus, corsage et kaki et une enveloppe financière de 40.000 FCFA.

Le don de matériels didactiques à la direction régionale de l'éducation de la Kara destiné aux Jardins d'enfants (JEP) et aux Ecoles primaires publiques est composé de papiers ramettes de couleur rouge, bleu, verte, jaune, rose, de gobelet, de seaux, de nattes, des feutres, de peinture à eau de couleur bleu, rouge, jaune, verte et cahiers journaux pour les JEP. Quant au matériel destiné aux EPP, il est composé de 100 paquets de craies blanches, de couleur rouge, des équerres, des rapporteurs, des compas, des règles plates et de globes.

Cette action est une initiative de la direction régionale de l'Education de la Kara avec l'appui de l'UNICEF à travers le projet KOICA et l'initiative «Safe To Learn» du gouvernement canadien. Elle vise à valoriser les efforts et les performances des filles, à les encourager à poursuivre leurs études au secondaire et à susciter une émulation au sein au des apprenants et à sensibiliser davantage les parents et les communautés sur l'importance de l'éducation des filles.

Le directeur du cabinet en charge de l'Education nationale, Patibouyou Kirong a indiqué que récompenser les filles qui se sont distinguées au CEPD, c'est donc contribuer à créer les conditions permettant à chaque fille de croire en ses capacités, de poursuivre sa scolarité et de construire son avenir. Il a ajouté que cette initiative de l'UNICEF constitue un encouragement important au maintien des filles dans le système éducatif, à



Des lauréates avec les autorités

les encourager à poursuivre leurs études au premier cycle du secondaire. Il a salué l'accompagnement du projet KOICA dans les initiatives en faveur de la scolarisation et de la réussite des filles qui constitue un important levier de promotion de l'excellence scolaire et de création d'une émulation entre les apprenants.

La représentante résidente de l'UNICEF au Togo, Dr. Erinna Dia a fait savoir que ces bourses visent à faire de sorte qu'aucune fille ne devrait voir son parcours scolaire interrompu faute de moyen ou en raison d'obstacles sociaux ou culturels.

ATOP/BN/SED

OGOU/BEPC 2026 :

54 LAUREATS RECOMPENSES DANS LES PLATEAUX-ES

Atakpamé, 8 sept. (ATOP) - Cinquante-quatre élèves de la région des Plateaux-Est, ayant obtenu les résultats les plus remarquables au Brevet d'études du premier cycle (BEPC), session 2026, ont reçu des kits scolaires, le lundi 7 septembre à Atakpamé.



Le président Gnatcho remettant le kit à une bénéficiaire



Des bénéficiaires et autorités

Cette initiative, portée par le Conseil régional des Plateaux avec le concours financier et logistique du Comité de coordination pour les filières Café et Cacao (CCFCC), s'inscrit dans une démarche de promotion de l'excellence académique. L'événement vise à célébrer le mérite des trois meilleurs candidats issus de chacune des 32 communes de la région au terme de l'année scolaire 2025-2026.

Les 54 lauréats ont reçu des kits scolaires complets comprenant chacun un sac, des cahiers, écritaires et matériel didactique assortis d'enveloppes financières destinées à alléger les autres charges, afin de préparer l'année académique 2026-2027.

Le directeur régional de l'éducation Plateau-Est, Gbédon Boukou, a exprimé sa gratitude envers le Conseil régional pour sa contribution pérenne à la qualité de l'enseignement public. Il a exhorté les récipiendaires à préserver cette dynamique de rigueur et de persévérance.

Pour le président du Conseil régional, Gnatcho Komla, ce dispositif d'incitation vise un double objectif à savoir : insuffler une émulation positive au sein de la jeunesse et soutenir le pouvoir d'achat des ménages à l'approche de la rentrée des classes.

S'exprimant au nom de l'ensemble des bénéficiaires, la jeune lauréate Degla Nonvidé a manifesté sa reconnaissance envers les institutions organisatrices. Elle s'est engagée à faire un usage judicieux du matériel reçu et à maintenir un niveau d'exigence élevé pour les cycles à venir.

ATOP/AY/KKT/AR



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



OTI/PROTECTION DES PERSONNES VULNERABLES :

L'ASSOCIATION « APIC-TOGO » PORTEE SUR LES FONTS BAPTISMAUX

Mango, 8 sept. (ATOP) - L'Association pour la protection et l'inclusion des communautés au Togo (APIC-TOGO) a été portée sur les fonts baptismaux au cours d'une assemblée générale constitutive le samedi 5 septembre à Mango.



L'assistance



M. Tontondji au (micro)

Cette association à caractère sociale, communautaire, apolitique et à but non lucratif est mise sur pied avec l'appui technique et financier des sœurs religieuses de l'Assomption de la Côte d'Ivoire. Elle a pour vision, entre autres, de promouvoir, protéger et défendre les droits et la dignité des personnes vulnérables, de renforcer la cohésion sociale, de favoriser l'inclusion des communautés dans le processus de développement local et national. L'APIC-Togo entend aussi favoriser l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, à la lutte contre les violences basées sur le genre, la promotion de la santé sexuelle et de reproduction chez les jeunes.

Les membres ont adopté les statuts et règlements devant régir le fonctionnement de cette structure. Ils ont élu les sept membres du conseil d'administration, présidé par Mme Aourfoh Banya Mamata. Le bureau exécutif composé de sept membres, coiffé par une coordinatrice, Mlle Nanakan Tiébakan Nadia a été présentée à l'assistance.

Le secrétaire général de la commune Oti 1, Tontondji Nawanou a fait savoir que la protection et l'inclusion des personnes vulnérables cadrent avec la politique sociale du Président du Conseil, et le Plan de développement communal (PDC) sur la période 2026-2030. M. Tontondji a invité tous les membres de l'association à travailler de concert et à fédérer leurs énergies pour l'atteinte des objectifs fixés.

La coordinatrice d'APIC-Togo, Mlle Nanakan a fait remarquer que dans les communautés, beaucoup de personnes âgées et celles en situation de handicap, ainsi que des femmes et enfants sont marginalisés et ne bénéficient d'aucune attention particulière. « Il est important de créer cette structure pour accompagner ces personnes vulnérables pour une meilleure insertion sociale, sanitaire, psychologique et sanitaire », a-t-elle dit. Mlle Nanakan a annoncé plusieurs activités, entre autres, la distribution de fournitures scolaires à 150 élèves démunis, des sensibilisations dans les établissements scolaires sur l'hygiène menstruelle, les VBG et la citoyenneté. ATOP/TT/JK/DHK

AGOU:

LA COMMUNAUTE D'AGOTIME NYITOE SENSIBILISEE SUR L'IMPORTANCE DE L'ACTE DE NAISSANCE

Agou-Gadzépé, 8 sept. (ATOP) - La population d'Agotime-Nyitoe dans la commune Agou 2 a pris part, le dimanche 6 septembre à un atelier de sensibilisation sur l'importance de l'acte de naissance.

Organisée par le Conseil préfectoral de la jeunesse (CPJ)/Agou, cette séance s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la jeunesse (JIJ)

dont le thème est «Des contextes différents, des aspirations communes». Le but de cette séance est de faire comprendre aux participants l'importance de l'acte de naissance.



Des jeunes et officiels

CEG, des dictionnaires anglais et français.

Le président du CPJ Agou, Kokovena Komla Dovené a souligné l'importance de l'acte de naissance, un document qui confère une identité à la personne. Il a relevé qu'un avenir durable ne peut être construit sans la contribution active des jeunes, et une société inclusive ne peut exister sans leur pleine participation. Il a témoigné sa gratitude au gouvernement pour tous les efforts déployés en vue de l'épanouissement intégral de la jeunesse togolaise.

Le chef du village d'Agotime-Nyitoe, Togbui Tsi-Anku 2, a invité les participants à vulgariser les acquis dans leurs bases respectives pour le bien commun. Il a invité les jeunes à s'investir dans la scolarité, à mettre le banditisme de côté et à s'impliquer dans les initiatives locales pour un lendemain meilleur.

La Journée internationale de la jeunesse proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies est célébrée chaque 12 août. L'un des objectifs est de mettre en valeur le rôle des jeunes dans la paix et la sécurité mondiale.

ATOP/MET/BSM/SED

Les différentes interventions ont permis aux participants de connaître les démarches et les délais pour déclarer une naissance. Les parents ont été encouragés à déclarer systématiquement la naissance de leur nouveau-né.

La rencontre a aussi servi de cadre de distribution de kits scolaires aux élèves. Les kits sont composés essentiellement de livres de mathématiques, niveau primaire, de boîtes de craie, des arts de conjugaison, des livres de français pour les élèves des

REPORTAGE

DANS LES COULISSES D'UNE ECOLE QUI SE REVEILLE

Marie GOMEZ

Les élèves ne sont pas encore là, mais l'école a déjà repris vie ce lundi 7 septembre à Lomé. C'est la rentrée pédagogique. Les cours restent encore silencieux, mais les écoles ont retrouvé une partie de leur animation habituelle. Dans les couloirs, les salutations entre collègues fusent, les portes des bureaux s'ouvrent et se referment, tandis que les premiers préparatifs annoncent déjà la rentrée des classes prévue le 14 septembre prochain.

Au Lycée Agoè-Nord, la cour reprend progressivement vie. Ici et là, des enseignants échangent par petits groupes. Dans les bureaux, les responsables s'affairent autour des différentes tâches de la rentrée. Le censeur, Adjanla Wouyao, est au cœur des activités. A ses côtés, les membres du personnel reprennent leurs marques après plusieurs semaines de vacances.

Pendant que certains se retrouvent autour de questions pédagogiques et administratives, d'autres s'activent à remettre l'établissement en état. Balais en main, des agents s'occupent de l'entretien de la cour et des bâtiments. Un peu plus loin, des parents

franchissent le portail pour procéder aux inscriptions ou compléter les formalités nécessaires à la scolarisation de leurs enfants. « Notre équipe a pris fonction ce matin. Même les conseillers pédagogiques sont à l'œuvre en dirigeant l'équipe d'entretien de l'école », explique le censeur. Pour lui, chaque acteur doit mettre la main à la pâte afin que l'établissement soit prêt pour accueillir les élèves.



Lycée Agoè- Nord

Les chaises et les tables attendent leurs occupants, les tableaux leurs premières écritures et les couloirs les pas pressés des élèves.

D'un établissement à l'autre, le même décor se dessine ; nettoyage, inscriptions, réunions et préparation des documents pédagogiques. La rentrée n'a pas encore livré toute son animation, mais les écoles sont déjà en mouvement.

Dans une semaine, les cris et les rires des élèves remplaceront ce calme relatif. En attendant, enseignants, personnels administratifs et responsables d'établissements s'emploient à mettre les dernières pièces en place pour que la nouvelle année scolaire démarre dans de meilleures conditions.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

LE PRESIDENT NIGERIAN CONFIRME LE SAUVETAGE DE PLUS DE 100 ECOLIERS KIDNAPPES

Abuja, (Xinhua) - Le président nigérian Bola Tinubu a confirmé lundi 8 décembre qu'au moins 100 écoliers avaient été secourus des mains de terroristes présumés qui avaient attaqué une école dans l'Etat du Niger (ouest) le mois dernier, kidnappant des centaines d'élèves et d'enseignants.

Il a dit dans un communiqué avoir donné instruction aux forces de sécurité locales de poursuivre leurs efforts pour secourir les autres victimes toujours en captivité après l'attaque du 21 novembre dans la région de Papiri.

Quelques jours après cet incident, les forces de sécurité avaient déjà secouru au moins 51 des 315 écoliers et enseignants kidnappés.

"J'ai été informé du retour en toute sécurité de 100 élèves de l'école catholique de l'Etat du Niger. Je me réjouis avec le gouverneur Umar Bago et je félicite nos agences de sécurité pour leur travail acharné afin d'assurer le retour en toute sécurité des élèves dans leurs familles depuis ce malheureux incident", a déclaré M. Tinubu.

Le président s'est voulu rassurant avec les parents en leur affirmant que les autorités poursuivraient leurs efforts pour réunir tous les élèves kidnappés avec leurs familles. Il a également dit avoir donné l'ordre aux forces de sécurité de secourir tous les écoliers encore enlevés et les autres Nigériens à travers le pays et de les ramener chez eux sains et saufs.

M. Tinubu a ajouté que toutes les victimes devaient être retrouvées et que le gouvernement nigérian continuerait à œuvrer pour sécuriser les écoles et créer un environnement d'apprentissage plus sûr et plus propice pour les jeunes.

Il a en outre donné pour instruction aux forces de sécurité, en collaboration avec les gouverneurs des 36 Etats, de prendre dès à présent des mesures préventives pour mettre fin aux enlèvements. "Nos enfants ne doivent plus être des proies faciles pour des terroristes sans cœur qui cherchent à perturber leur éducation et à leur infliger, ainsi qu'à leurs parents, un traumatisme indescriptible", a ajouté le président. , (Xinhua)

RDC :

LES HUMANITAIRES DE L'ONU S'ALARMENT DE L'INTENSIFICATION DES COMBATS DANS LE SUD-KIVU

New york (Nations Unies), (Xinhua) - Les humanitaires de l'ONU ont indiqué lundi 8 décembre que les combats continuaient de s'intensifier dans la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo (RDC), en particulier autour des localités de Kamanyola, Luvungi et Katogota.

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) avait précédemment déclaré que les combats entre groupes armés et les restrictions imposées au cours des deuxième et troisième trimestres 2025 avaient considérablement limité l'accès humanitaire, voire l'avaient rendu impossible dans certaines localités, notamment Minembwe, Itombwe et les Hauts Plateaux.

A en croire les partenaires humanitaires de l'ONU, plus de 200.000 personnes ont été déplacées dans toute la province du Sud-Kivu depuis le 2 décembre, où plus de 70 personnes ont été tuées et plus de 80 ont été blessées depuis l'escalade de la violence.

"Des civils ont également traversé la frontière avec le Burundi pour fuir les combats. Des bombardements ont été signalés dans la ville de Rugombo, dans la province de Cibitoke dans le nord-ouest du Burundi, ce qui fait craindre que le conflit ne s'étende au territoire burundais", a déclaré l'OCHA.

Le bureau onusien a fait remarquer que la situation en matière de sécurité alimentaire se détériorait également rapidement. Les barrages routiers ont fait grimper les prix des produits de première nécessité. Le prix du sucre a été multiplié par six et le coût de la farine de manioc a plus que triplé depuis janvier.

Le Bureau national pour la protection des réfugiés et des apatrides au Burundi appelle à une action urgente, en particulier dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

L'OCHA a exhorté toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à garantir la protection des civils et des infrastructures civiles. L'accès humanitaire doit être garanti afin que l'aide vitale puisse parvenir à ceux qui en ont besoin, a-t-il souligné. (Xinhua)

MALI :

LE CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION ADOPTE LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

Bamako (Xinhua) - Le Conseil national de transition (CNT) du Mali a approuvé lundi, 8 décembre le budget de l'Etat pour 2026, qui prévoit des dépenses de 3.578 milliards de FCFA (6,44 milliards de dollars) et des recettes de 3.058 milliards de FCFA (5,50 milliards de dollars).

Le budget accorde "une place prépondérante" aux secteurs vitaux comme la sécurité, l'éducation et la santé, a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou, ajoutant que le nouveau budget intègre également les réformes issues

des différents Etats généraux, des Assises nationales de la refondation et du Dialogue inter-malien.

M. Sanou a indiqué que le gouvernement disposait maintenant de l'instrument nécessaire à la poursuite de ses objectifs de développement et de sécurité pour l'année 2026. (Xinhua)

SPORTS

LE FUS RABAT DECROCHE SON BILLET POUR LA LIGUE DES CHAMPIONS FEMININE

RABAT, (CAF) - Le FUS Rabat a écrit une nouvelle page de son histoire. Le club marocain a remporté, lundi, le tournoi qualificatif de la zone UNAF pour la Ligue des Champions Féminine de la CAF 2026 et décroché, pour la première fois, son billet pour la phase finale de la compétition. Un sans-faute qui récompense une campagne parfaitement maîtrisée.

Le FUS Rabat a assuré sa première place en dominant le FC Masar (3-1), lors de la troisième et dernière journée. Avec trois victoires en trois matchs et neuf points au compteur, le club marocain s'est logiquement adjugé la qualification de la zone UNAF pour la compétition continentale.

Le FUS Rabat fait la différence en seconde période

Le FUS Rabat a rapidement pris les devants. Salma Tamar a ouvert le score dès la 5e minute, avant que Fatma El Zahraa Mohamed ne remette les deux équipes à égalité pour le Masar à la 34e minute.

Au retour des vestiaires, les Marocaines ont repris le contrôle de la rencontre. Marie-Cruz Eboula a redonné l'avantage au FUS Rabat à la 54e minute, puis Salma Boukerch a définitivement scellé le succès marocain à la 88e minute. Victoire 3-1 et titre zonal en poche.

Avec six points, le Masar a terminé deuxième du tournoi. L'ACB Akbou a pris la troisième place, tandis que l'Association Féminine de Sousse a terminé dernière sans le moindre point.

Dans l'autre rencontre de la soirée, disputée simultanément, l'ACB Akbou s'est imposé 3-0 face à l'Association Féminine de Sousse. Ghania Djoumaa Ayadi a ouvert le score à la 14e minute, Wafa Hamri a doublé la mise juste avant la pause (43e), avant que Dihia Ben Khalat ne parachève le succès algérien dès la 50e minute.

Les récompenses individuelles

La cérémonie de clôture a également permis de distinguer les joueuses et les équipes qui se sont illustrées durant le tournoi.

Le FC Masar a reçu le Prix du fair-play, récompensant son comportement et son respect de l'esprit sportif tout au long de la compétition.

La gardienne du FUS Rabat, Hasnaa Ouahiti, a été désignée meilleure gardienne du tournoi.

Le prix de la meilleure joueuse est revenu à la Togolaise Odette Gnintegma, également du FUS Rabat, auteure d'une campagne remarquée et grande artisane du sacre marocain.

CAF

